

Association Saint Simon Environnement

Toulouse le 3 mars 2020

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellée dans la cadre de la campagne pour les élections municipales pour connaître ma position sur les aménagements à venir de votre quartier.

Tout d'abord je vous remercie pour votre initiative, et tiens à vous assurer que le lien avec les associations et comités de quartiers sera renforcé quand nous serons élus.

Voici donc nos réponses à vos questions (En bleu ci-dessous) :

Question : si vous êtes élu, quelle sera votre stratégie en termes de densification au niveau de la ville et plus particulièrement du quartier de St-Simon ? Poursuivrez-vous la politique mise en place par le Maire actuel de modération de la densification de St-Simon en favorisant l'habitat individuel ?

En ce qui concerne Saint-Simon, nous constatons un retard d'anticipation entre d'un côté une densification galopante qui repose sur la massification des constructions de logements collectifs et de l'autre des retards en équipements publics et en desserte de transports en commun. Cela ne peut plus continuer.

Pire qu'ailleurs, les solutions de bon sens proposées par les habitants et leurs associations ne trouvent pas d'aboutissement faute de relais politiques ou techniques.

Nous proposons de réveiller le fonctionnement municipal pour qu'il puisse anticiper les conséquences de l'urbanisation des quartiers et d'opérer une mutation au sein de l'administration pour que l'expertise d'usage des habitants soit sollicitée, entendue et examinée avec la plus grande attention.

Le logement et l'urbanisme sont des questions politiques centrales, à la croisée des facteurs démographiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels : L'urbanisme, c'est un moyen de changer la vie dans la ville. Il est nécessaire de passer d'un urbanisme au coup par coup, sans vision globale et uniquement centré sur le logement – à un urbanisme de la qualité de vie.

C'est-à-dire un véritable urbanisme de projet, qui se place à l'échelle du quartier. Qui respecte et prend en compte de la vie de quartier, de son « âme », des services offerts (services publics, déplacements, commerce, culture, sport...). Il faut se réapproprié la ville, avec les habitants et les usagers, en tenant compte de l'existant mais avec une vision claire et partagée par les toulousain.e.s

Nous mettrons en place une vision stratégique pour chaque quartier comme cela a été fait pour le centre-ville pour rompre avec le développement anarchique des faubourgs et quartiers de la ville. Nous développerons d'autres centralités dans la ville, par des

équipements, la nature en ville, des places centrales agréables à vivre, en cohérence avec les solutions de mobilité : une ville de proximité.

Il faut mettre fin au bétonnage sauvage, exiger une qualité architecturale et environnementale, et de vie. Une charte de l'aménagement sera mise en place, présentation des projets aux élus avant le dépôt des permis de construire).

Pour faire face à l'augmentation démographique et éviter l'étalement urbain, une densification des logements est indispensable, mais à condition que les habitants y gagnent. Des logements de qualité sont nécessaires (c'est-à-dire aussi qualitatifs à l'intérieur qu'à l'extérieur), avec des espaces extérieurs ou jardins mutualisés, des espaces verts. Cette densification n'est pas forcément synonyme de hauteur et doit respecter l'identité architecturale du quartier (le quartier des Chalets est par exemple plus dense que celui du Mirail). Nous demanderons des formes urbaines attractives et harmonieuses avec un minimum de 30% de végétalisation en pleine terre pour chaque projet.

Question : lancerez-vous dès le début du mandat, la construction du gymnase annoncé par le Maire actuel ?

Nous proposons de faire en début de mandat une cartographie des besoins et attentes des quartiers en matière d'infrastructures (salles, bibliothèques, commerces, services...), afin de programmer les projets d'équipements. Le projet de Gymnase sera évalué en priorité dans ce cadre, dans la mesure où il a déjà été discuté avec les habitants et programmé, il sera construit si aucune difficulté particulière ne s'y oppose.

Question : entreprendrez-vous dès le début du mandat la rénovation ou reconstruction de l'ancienne école Paul Bert afin d'y réaliser une structure pouvant accueillir des activités associatives, un Centre d'Accueil Jeunes et si le besoin est avéré, un restaurant à destination des séniors ?

Cette école fermée par la municipalité sortante constitue un patrimoine bâti du quartier. Nous sommes favorables à la valorisation des bâtiments existants en cœur de quartier en espaces culturels, d'équipements publics ou de services de proximité. Dans cette perspective, la « fabrique des quartiers » que nous proposons est l'engagement de construire les projets avec les habitants et les usagers du quartier. Nous considérons, lorsqu'un projet voit le jour qu'il faut tout mettre en œuvre pour que les habitants se l'approprient. C'est une manière très différente de bâtir Toulouse que de lancer des concours avec quelques urbanistes sans associer les habitants. La participation citoyenne est essentielle.

St-Simon dépend du Centre social de la Reynerie ; l'installation d'une annexe à Saint-Simon répondrait à un besoin réel. Question : quelles seraient vos propositions sur ces sujets ?

C'est de notre point de vue également une bonne idée. Elle pourra être proposée et définie dans le cadre de la « fabrique des quartiers » en concertation avec les habitants.



Question : seriez-vous favorable à l'agrandissement de la mairie de quartier en utilisant les locaux contigus occupés par des services techniques du pôle territorial qui pourraient être relocalisés dans les locaux du pôle, chemin de Perpignan ? En ce qui concerne les horaires, organiseriez-vous une ouverture supplémentaire du service au moins deux après-midi par semaine ?

Nous sommes favorables à un élargissement des horaires d'ouverture pour faire face aux besoins des habitants. Cette modification devra se faire en complémentarité avec les « kiosques des solutions » que nous proposons d'implanter dans chaque quartier.

Toutefois, si la Mairie de quartier nécessite un agrandissement ou que les locaux des services techniques et du pôle territorial ont besoin d'un réaménagement, une réflexion sera menée permettant un exercice de la démocratie de proximité dans les meilleures conditions.

Question : quelles solutions proposeriez-vous pour tenter de stopper la désertification médicale du quartier alors que la population augmente fortement ?

Contre la désertification médicale, nous soutiendrons la création des « Maisons de santé pluridisciplinaires » afin de favoriser l'installation de professionnel.le.s de santé et que chaque habitant.e puisse avoir accès à des rendez-vous médicaux et des soins dans son quartier.

Question : quelle est votre position sur la création du BUSM (Boulevard Urbain du Canal de Saint-Martory) qui fait partie des projets prioritaires du PARM et pouvez-vous vous engager sur un délai de réalisation ? De même, quelle est votre position sur le devenir de l'avenue Eisenhower ?

Les Toulousains passent l'équivalent de 6 jours par an dans les bouchons, aussi la question du trafic routier est extrêmement importante. Afin de réduire les congestions routières, nous nous fixons comme objectif de réduire de moitié la part de la voiture individuelle, avec un « plan d'urgence pour les mobilités » (cf notre dossier de presse : <https://www.nadiapellefigue2020.fr/wp-content/uploads/2019/10/DP-mobilit%C3%A9s-nadia-pellefigue-2020bassedef.pdf>) et le développement des modes doux.

Dans cette perspective nous devons reprendre le Plan d'Aménagement Routier Métropolitain (PARM), afin d'adapter les infrastructures à ces priorités. Le BUSM fait partie des projets identifiés comme prioritaires.

Question : seriez-vous prêt à étudier la mise en place d'un service de bus adaptés à la voirie, dont le circuit traverserait le quartier d'est en ouest ? Quelle est votre position sur la poursuite du tracé du téléphérique urbain sud depuis l'Oncopole jusqu'au métro Basso-Cambo ?

Notre priorité portera sur le renforcement du réseau de surface avec de nouveaux moyens donnés à l'exploitation et au fonctionnement pour développer l'offre de service y compris au sein de quartiers comme Saint-Simon sans remettre à demain les solutions du quotidiens. La majorité sortante a restreint les dépenses liées au réseau de bus pour anticiper sur une solution future qu'est la 3e ligne de métro. Nous pensons que nous

devons répondre à l'urgence par un renforcement du maillage des bus pour limiter l'encombrement routier qui pénalise les Toulousain.e.s.

Dans ce cadre, nous sommes favorables à un service de bus adaptés à la voirie de Saint-Simon ainsi qu'à la poursuite de la ceinture sud sous forme de téléphérique.

Par ailleurs, nous lancerons les études pour le prolongement de la ligne A vers Portet-sur-Garonne via Saint-Simon.

Question : quelles seraient vos propositions pour dynamiser le quartier Tibaous ?

Nous redéfinirons un nouveau projet commercial pour la place Tibaous en lien avec un redéploiement des services publics pour conforter le cœur de quartier et une desserte Tisséo de qualité comme elle avait été initialement envisagée.

Question : quelles seraient vos propositions pour protéger ce patrimoine bâti et végétal?

Nous travaillerons à protéger le patrimoine, grand et petit, et défendre l'intégrité des sites comme le parc Pilhak, le château de Monlong, le cœur de quartier et le bâtiment remarquable de la rue Réguelongue comme le patrimoine historique de Saint-Simon.

Question : quelles solutions proposez-vous pour réaménager le réseau de voirie interne au quartier et permettre la sécurisation des usagers deux-roues et piétons sans devoir attendre des décennies, tant le retard pris est important ? Seriez-vous d'accord pour attribuer au quartier un budget exceptionnel pour au moins créer des trottoirs dignes de ce nom dans tous les chemins qui en sont dépourvus ou mal pourvus ?

Dans le cadre de la fabrique des quartiers, nous évaluerons les besoins de chaque quartier avec les habitants, nous proposons de faire une cartographie de ces besoins en début de mandat, pour y répondre au plus vite.

La mobilité piétonne et cyclable seront nos priorités, comme nous l'indiquons ci-dessous. Nous sommes favorables à ce qu'ils constituent des aménagements prioritaires pour Saint Simon. Notre souhait de développer les budgets participatifs pour l'aménagement de ceux-ci peut être une bonne opportunité.

Question : mettez-vous fin au taux majoré de la Taxe d'Aménagement à Saint-Simon dès 2020 ?

Comme vous le dites, les premières TAM ont été votées le 21/11/2011 au taux de 20 % ramené à 16 % par délibération du 11/10/2012 pour tenir compte de la possibilité de cumuler à compter de juillet 2012 la TAM et la PFAC. Nous demanderons un bilan des

Nous travaillerons à l'harmonisation de la fiscalité de l'Aménagement à la fois en ce qui concerne la Taxe d'Aménagement, la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) et le dispositif des Projets Urbains Partenariaux (PUP) pour faire en sorte que la règle soit la même pour les 37 communes de la métropole et tous les quartiers de Toulouse.

Enfin, nous étudierons votre demande de modération de la TAM.

Question : quelle est votre position sur le dossier de l'incinérateur de Monlong et quelles mesures prendrez-vous pour réduire les volumes de déchets brûlés ?

Le volume des déchets est soumis à autorisation préfectorale. Nous renforcerons le programme de réduction des déchets pour faire en sorte que le volume de production des déchets par habitant baisse alors qu'il connaît une reprise de la progression depuis 2016 et que le tri sélectif se développe davantage. C'est une politique volontariste de maîtrise de la production des déchets qui détermine le volume de déchets brûlés. Par ailleurs, nous nous sommes opposés à l'accueil des déchets en provenance de Corse pour lequel la majorité sortante s'était portée volontaire. Il existe un avantage fiscal à développer le rendement de la capacité calorifique de l'incinérateur car si ce rendement dépasse 60%, la TGAP baisse. Notre priorité visera à diminuer les rejets conformément aux directives européennes en vigueur en réalisant les investissements nécessaires, de l'ordre de 120 millions, pour anticiper les nouvelles normes. Cette rénovation va provoquer l'arrêt des fours durant les étés 2021 et 2022 et une amélioration notable des rejets de dioxyde d'azote.

Nous proposerons de renforcer la surveillance des émissions de lac SETMI par ATMO Occitanie.

Question : quelles sont vos propositions sur le sujet de la sécurité ?

A Toulouse, la sécurité reste préoccupante : les incivilités et la délinquance demeurent, la criminalité augmente. Nous déploierons la police municipale dans tous les quartiers, en créant des Unités Territoriales de Quartier. Nous bâtirons deux nouveaux commissariats de secteur. Les moyens techniques seront augmentés avec la mise en service d'un centre d'appel et de traitement uniquement dédié à la tranquillité et à la sécurité.

Question : quelles solutions proposez-vous pour favoriser l'usage des vélos en sécurité et seriez-vous favorable à l'installation de plusieurs stations de vélos en libre-service qui permettraient de rejoindre le terminal métro de Basso Cambo ?

Nous réaliserons un investissement de 400 M € pour proposer des infrastructures sécurisées dédiées au vélo et modes doux :

- > voies express vélos vers les zones d'activité et d'emploi
- > création de vraies pistes cyclables en ville sans discontinuités et sécurisées
- > création de stationnement vélo en sécurité aux deux extrémités du déplacement, aussi bien au domicile, que sur les lieux d'étude, de travail, de loisirs ou devant les commerces, les services...

J'espère ainsi avoir répondu à vos questions, pour plus de précisions je vous renvoie à notre site internet où vous trouverez le détail de nos propositions : <https://www.nadiapellefigue2020.fr/nos-propositions/>

Bien à vous,

Nadia Pellefigue

